

LE GALLICAN

Administration et rédaction

267 rue Mandron 33000 Bordeaux - Tél: 56 39 69 43 -

ISSN

0992-096x

EDITORIAL

Il faut croire pour être sauvé, enseigne l'Evangile. Cette petite phrase si importante dépasse largement le cadre religieux tout court. Ne dit-on pas en effet : croire en soi, croire en la vie, croire que demain sera meilleur qu'hier.

L'être humain a été créé pour croire. Il soulèvera même les montagnes dans certains cas. En effet, seule la Foi permet d'avancer et de construire solidement. Le doute n'est pas toujours l'ennemi de la Foi. Il y a un doute utile, celui de la critique constructive, celui qui permet de se remettre en question de temps en temps. Il donnera le recul nécessaire pour ne pas se tromper.

Mais l'homme ne peut cesser de croire sans se renier lui-même. Qu'il s'installe dans le doute et c'est la paralysie, le blocage. Le ressort intérieur se casse, la dynamique se brise, c'est l'échec.

Il est donc nécessaire et salutaire de croire, d'autant plus que la Foi contient en germe les plus belles de nos qualités. Non seulement elle crée ce climat de confiance qui facilite les rapports entre les hommes. Mais surtout - comme le rappelle Saint Paul - elle engendre l'Espérance et l'Amour.

Sans parfum d'espérance et sans lumière dans le cœur, la Foi n'est plus la Foi.

T. TEYSSOT

SOMMAIRE

**Eglise Gallicane
Pourquoi ?**

**Eléments d'initiation
Chrétienne**

Prier avec le Curé d'Ars

L'Euthanasie

Prier avec Saint François

Synode 93 - Compte Rendu

**Padre Pio
Victime avec le Christ**

Vie de l'Eglise

**Les mots croisés
GALLICANS**

Le journal LE GALLICAN est le bulletin officiel de : **L'EGLISE GALLICANE**

Tradition Apostolique de Gazinet

Faire connaissance avec notre **Eglise**

C'est d'abord et avant tout

découvrir une Eglise **CHRETIENNE**

Vivante et missionnaire,

Enracinée dans le double amour de Dieu et du prochain.

Une Eglise où l'on sait prendre le temps d'**ECOUTER** pour **COMPRENDRE**

A la recherche de l'**EQUILIBRE** et du **BON SENS**.

POURQUOI LE MOT GALLICAN ?

Il a toujours désigné l'Eglise de notre pays, jusqu'en 1870. L'Eglise de France se disait Gallicane (du latin gallicanus, gaulois, des Gaules) parce que derrière ce mot de gallican il y avait une doctrine, la défense des **LIBERTES** de l'Eglise de **FRANCE** par rapport à la politique vaticane et au Pape.

POURQUOI GAZINET ?

Parce que depuis le Concile VATICAN 1 en 1870 et le refus par certains Catholiques Gallicans d'accepter le double dogme de l'infaillibilité et primauté de droit divin du Pape, une Eglise s'est structurée dès 1916 à **GAZINET** (Gironde), pour continuer l'antique tradition (*) gallicane en renouant avec les sources vives du christianisme des premiers siècles.

– Interdite sous l'occupation et persécutée, notre Eglise a toujours fait preuve de civisme et de bienfaisance.

(*) – Cette tradition bien gauloise de résister aux empiètements de la Curie romaine a pris jadis le nom de **GALLICANISME**. Le plus illustre représentant de ce courant fut le grand BOSSUET, évêque de MEAUX (XVIIème siècle), qui rédigea les quatre articles gallicans de 1682 signés par l'assemblée des évêques de France... BOSSUET ne fit d'ailleurs que reprendre les décisions du Concile de CONSTANCE (1414–1418) qui rappela (conformément à la règle en usage dans l'Eglise Universelle et Indivise du premier millénaire) que le **CONCILE OECUMENIQUE** (assemblée des évêques de toute la terre habitée) est l'**organe suprême** en matière d'**autorité** et d'**enseignement** au sein de l'Eglise.

POURQUOI LA TRADITION CATHOLIQUE ?

Elle est le fondement même de notre FOI.

Mais **attention**, les mots contiennent parfois des pièges...

Pendant près d'un millénaire, l'Eglise Chrétienne fut **catholique** (du grec catholicos = universalis) parce que c'était partout la même foi, le même credo, les mêmes sacrements, la même fidélité aux déclarations des sept conciles oecuméniques.

Il n'y avait pas d'évêque universel et le titre de pape ou patriarche fut donné aux évêques des 5 grandes métropoles de l'antiquité (Jérusalem, Antioche, Alexandrie, Rome et Constantinople).

Mais l'Eglise romaine a fait du chemin depuis...

Son évêque est maintenant non seulement universel mais de surcroît infaillible !

Ce catholicisme là n'est pas le nôtre.

POURQUOI LE MOT APOSTOLIQUE ?

Si nous lisons les actes des Apôtres et les Epîtres nous voyons que c'est par **imposition des mains** que se transmièrent les pouvoirs donnés par le Christ... Les Eglises des premiers siècles gardaient précieusement la liste de succession allant de leurs évêques jusqu'aux Apôtres. Notre Eglise est une Eglise **apostolique** puisqu'elle peut faire la preuve de cette succession depuis les Apôtres en passant par BOSSUET, l'immortel défenseur des libertés de l'Eglise Gallicane au XVIIème siècle.

Les **prêtres gallicans** sont donc habilités à administrer valablement les sacrements, de la même façon que leurs homologues **catholiques-romains, orthodoxes anglicans et vieux-catholiques**.

POURQUOI UN CLERGE MARIE ?

Le Christ a choisi des apôtres mariés.

Il devait bien savoir ce qu'il faisait !

Le **mariage** des prêtres, des diacres, des évêques, est aussi mentionné dans la **Bible** par Saint Paul dans la première Epître à Timothée chap. 3(1–13).

POURQUOI LA MESSE EN FRANCAIS ?

Saint Paul veut que dans l'assemblée " chaque parole soit comprise par tous. " Le latin n'a rien de magique. Le Christ et les Apôtres parlaient en araméen. Le français est une langue plus riche, permettant d'exprimer clairement un grand nombre de vérités théologiques.

Le rite utilisé pour la messe est le **rite gallican** (ancien rite des Gaules), rénové et codifié par un comité de théologiens présidé par S.B. Mgr GIRAUD (*), Patriarche gallican de 1928 à 1950.

(*) – Aussi appelé **rite gallican de Gazinet**.

POURQUOI LA COMMUNION SOUS LES DEUX ESPECES ?

C'est le **CHRIST** qui a dit : **BUVEZ-EN TOUS !**

Les premiers chrétiens prenaient la Communion sous les deux Espèces. Le Concile de ROUEN (650) a codifié la manière de communier en France : – Hostie trempée dans le calice pour l'humecter du **Précieux Sang**.

ELEMENTS D'INITIATION CHRETIENNE

Evangile de Matthieu 19 - 3,9

Et s'avancèrent vers lui des Pharisiens pour le mettre à l'épreuve, en disant : " Est-il permis de répudier sa femme pour n'importe quel motif ? " Répondant, il dit : " N'avez-vous pas lu que le Créateur, dès le commencement, *mâle et femelle Il les fit* et qu'Il dit : *A cause de cela, l'homme abandonnera père et mère, et il s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair.* De sorte qu'ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ".

Ils lui disent : " Pourquoi donc Moïse a-t'il commandé de donner une lettre de séparation et de répudier ? " Il leur dit : " C'est à cause de votre dureté de coeur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes, mais dès le commencement il n'en fut pas ainsi. Je vous dis que celui qui répudie sa femme - sauf pour infidélité - et en épouse une autre, commet l'adultère ".

COMMENTAIRE :

Comme le rappelle Jésus, la vocation de l'homme et de la femme à vivre ensemble trouve son fondement dès les premiers chapitres du livre de la Genèse : " *A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair* (Genèse 2-24)".

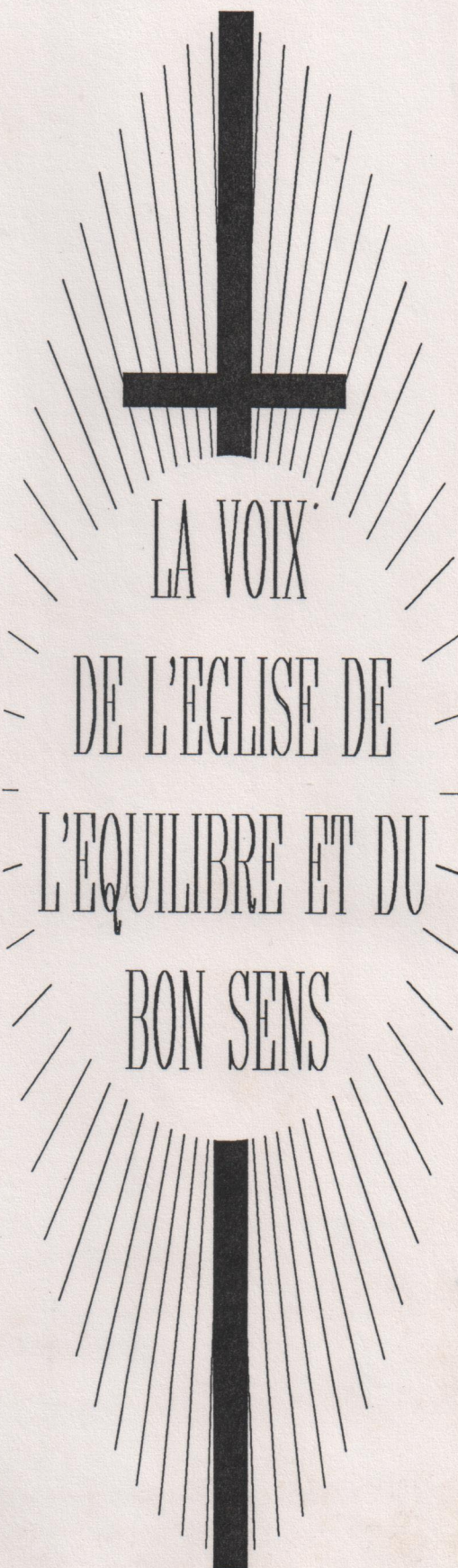
Et tout de suite une remarque; l'expression *une seule chair* ne désigne pas simplement la postérité du couple, c'est à dire les enfants. Le récit de la création du premier homme et de la première femme (Genèse 2-21,24) exprime l'idée qu'Eve est créée à partir d'Adam. Autrement dit, l'Adam primordial est une sorte " d'androgynie ", mais incapable de se réaliser et de s'épanouir, parce que **tout seul**.

" Il n'est pas bon que l'homme soit seul (Genèse 2,18)". Cette solitude d'Adam brisée par la création d'Eve appelle bien évidemment l'humanité à l'**amour**. C'est aussi le plus beau des dons que l'Eternel Dieu Très-Haut ait pu faire à cet être humain qu'il avait créé " à son image, à sa ressemblance (Genèse 1,27)".

Ouvrons d'ailleurs une parenthèse pour réaliser que Dieu ne peut qu'être Trinité (un seul Dieu en trois personnes distinctes - le Père, le Fils et le Saint-Esprit - Matthieu 28,19) car l'amour divin a besoin pour exister de se donner éternellement du Père au Fils et à l'Esprit, et réciproquement; sinon Dieu serait imparfait. Le propre de l'amour étant de n'être pas égoïste, mais don de soi à quelqu'un d'autre, nous apprenons de la Trinité que le Père a TOUT donné au Fils; d'où l'énoncé du credo de la messe quant au Seigneur Jésus-Christ : - " Dieu né de Dieu, Lumière née de Lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, **engendré non créé**, consubstantiel au Père..."

L'amour est donc possible parce que deux personnes sont l'une en face de l'autre, se découvrent, s'apprécient et

LE GALLICAN



s'attirent mutuellement, restituant ainsi l'unité primordiale de l'être humain (*une seule chair*); mais là c'est l'amour qui réalise cette unité, ni ennuyeuse, ni triste, ni solitaire comme celle de l'Adam primordial.

De ces quelques lignes et des leçons du livre de la Genèse nous pouvons tirer la conclusion suivante : - Si l'humanité d'aujourd'hui désire réaliser son unité, celle-ci ne pourra se faire que dans la réunion des différences reçues et acceptées dans le respect d'un amour mutuel. Mais ce " mariage des peuples " n'est-il pas annoncé prophétiquement dans le livre de l'Apocalypse avec le fameux " repas de noce de l'Agneau (*Apoc. 19-6,10*) et (*Apoc. 7,9*) ? " Comment ne pas faire le rapprochement.

Au cours des âges, nos ancêtres ont très vite sacralisé l'union de l'homme et de la femme, créé des rites permettant de symboliser le lien unissant deux êtres l'un à l'autre.

Certaines cultures ont également développé le mariage polygame. Dans la Bible même, l'histoire des patriarches montre qu'il n'est pas rare qu'un homme soit l'époux de plusieurs femmes (*ex. le patriarche Jacob et ses quatre épouses*). Cette pratique a d'ailleurs longtemps subsisté dans le judaïsme (*ex. Deut. 21,15*) ou la polygamie est alors considérée comme une chose normale, le nombre effectif des épouses dépendant de la situation financière; les riches par exemple, les rois, ont un harem parfois nombreux (*le roi Salomon eut ainsi 700 femmes et 300 concubines - 1 Rois 11,3*).

Que faut-il penser de cette pratique ? La monogamie du couple originel permet d'imaginer qu'elle est l'idéal de réalisation du mariage et de la vie de famille. Du reste, l'Evangile selon Mathieu cité tout au début de cet article donne toute sa force à cet argument. Il semble aussi que c'est ce qu'avaient compris les premières communautés chrétiennes puisque Saint Paul - évoquant le cas du mariage des prêtres, des évêques et des diacres - recommande que ceux-ci soient l'époux d'une seule femme (*1 Tim. 3,2*) et (*1 Tt. 1,6*).

Certes, des maintenances polygames continuèrent d'exister dans l'Eglise des premiers siècles. Plusieurs rois de France, certains béatifiés par l'Eglise, eurent plusieurs épouses en même temps (*Dagobert, Robert le Pieux, Charlemagne*). Saint Patrick, quand il évangélisa l'Irlande respecta le système des clans où la polygamie se mêlait à la polyantrie (*état d'une femme mariée à plusieurs époux*). Mais d'une façon générale et somme toute dans la ligne directe de l'enseignement du Christ, la monogamie ne pouvait que s'imposer.

" *Est-il permis de répudier sa femme pour n'importe quel motif ?* " C'est par ces mots que les pharisiens tentent d'embarrasser Jésus. Autrement dit le divorce est-il possible pour un chrétien ? A priori, la réponse du Christ est sans équivoque possible : " *ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas* " - ou encore - " *c'est à cause de votre dureté de coeur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes, mais dès le commencement il n'en fut pas ainsi* ". Une

petite nuance est semble-t-il apportée par cette dernière parole : " *je vous dis que celui qui répudie sa femme - sauf pour infidélité - et en épouse une autre, commet l'adultère* ".

Faut-il entendre que Jésus émette une restriction quant au caractère indissoluble du mariage précédemment établi ?

La question a divisé et divise encore les différentes Eglises chrétiennes. Ainsi les confessions protestantes et orthodoxes se réfèrent à cet argument pour admettre - dans certains cas - la possibilité de divorce et de remariage. Du côté catholique-romain par contre, même après séparation - pour quelque motif que ce soit - l'on est toujours mari et femme devant Dieu.

En tant qu'Eglise gallicane nous déclarons ceci : - Oui, nous sommes contre le divorce, mais les coupables ne sont pas toujours les divorcés... Il nous semble que dans l'espace et dans le temps, à travers la réalité de cette vie terrestre, l'être humain peut avoir un **droit à l'erreur**. Il n'est pour nous qu'un couple **parfait**, indissoluble, éternel, c'est le Christ et Son Eglise : - l'Eglise.

Nous ne séparons pas ce que Dieu a uni; nous constatons la séparation : Dieu seul est juge.

Et quand un couple vient nous demander la bénédiction de l'Eglise, au oui de son **nouvel espoir**, en vertu de notre pouvoir de lier et de délier, dans la mesure de la sincérité des coeurs, nous bénissons.

Saint Jérôme conseillait à Fabiola de quitter un mari débauché et de chercher un brave homme pour élever ses enfants.

Mgr Chierry

Prier
avec
le Cuzé d'Ans

Mrs saint Jean-Marie-Baptiste VIANNEY, modèle d'un clergé fondé par le Christ pour l'écoute des êtres, je viens vous confier mes problèmes et demander le secours puissant de votre prière auprès des Forces du plan divin.

Vous dont la vie fut une longue chaîne de miracles, vous qui depuis votre entrée au Ciel ne cessez de procurer à ceux qui vous invoquent une aide précieuse, je vous dis ma profonde confiance et mon désir de m'approcher de plus en plus de la connaissance de la volonté de Dieu.

Très saint curé d'Ars je vous prie de me bénir, de me guider, de me conseiller et de me protéger contre toute mauvaise emprise.

Au nom de la Trinité Sainte et Eternelle,
Père + Fils + et Saint-Esprit +.

Amen

Notes :

Ad ombrer est une expression de vieux français qui signifie l'empreinte, l'irradiation mystique de Dieu ou d'un Saint sur une personne.

L'on peut dire que Saint Jean-Marie-Baptiste VIANNEY (le fameux curé d'Ars) fut ad ombré par deux habitants du Ciel.

D'abord Saint JEAN-BAPTISTE, qui lui apparut et lui fit construire la chapelle d'où il fit sa vie durant preuve de charismes exceptionnels.

L'on peut faire un parallèle entre la très spéciale ascèse de J.M.B. VIANNEY et celle du saint Précurseur qui ne se nourrit que de sauterelles et de miel sauvage.

L'autre inspirateur était Sainte PHILOMENE, martyre des premiers siècles qui fut par delà l'espace et le temps une compagne et conseillère spirituelle pour le curé d'Ars.

L'étude des dons du curé d'Ars nous amène à celle de la *Communion des Saints*, expliquant qu'il agissait en symbiose avec des êtres présents dans le Royaume de Dieu.

Voyance, lecture de pensées, action à distance, lévitation, guérisons, l'on croirait lire le prospectus d'un parapsychologue moderne.

Mais chez le curé d'Ars tout se passait dans la *modestie*, et il cachait de son mieux le fait que le Ciel répandait ses dons à travers sa présence.

Pour connaître le curé d'Ars, il convient de se méfier des textes modernes déformés par ceux qui se font une joie de récupérer celui qu'ils auraient combattu de son vivant; lire les livres d'époque (Chanoine TROCHU, MONNIN, etc.).

L' Euthanasie

Doit-on ou non donner la mort pour éviter la souffrance et garder l'intégrité de l'Etre Humain ?

UNE PREMIERE PRÉCISION... Il s'agit là d'une question sur laquelle aucune Eglise ne peut apporter une réponse absolue.

En effet, si le Décalogue donné sur le Mont Sinaï confirme l'interdiction du meurtre (*Deut. 5,17*) déjà donnée dans la Genèse, le même texte affirme le droit et même le devoir à la communauté de donner la mort en certains cas. Il est certain qu'en ce qui concerne le droit de ne pas tuer, ce droit ne saurait reposer sur l'Ancien Testament qui dit - par exemple - "TU DOIS ABSOLUMENT LE TUER" (*Deut. 13,10*).

Seul le message d'amour du Nouveau testament nous libère de cette obligation de mettre à mort celui qui a contrevenu aux lois divines... Il ne saurait donc y avoir - au début d'une étude sur le droit ou le devoir de mettre à mort un être humain de référence valable à Deutéronome 5,17.

A ce sujet, il est peut-être bon de souligner que si la Bible de Jérusalem traduit : "TU NE TUE-RAS PAS", la version oecuménique de l'Ancien Testament traduite sur le texte massorétique, c'est à dire le texte hébraïque de la tradition juive (TOB - Editions du Cerf) indique : "TU NE COMMETTRAS PAS DE MEURTRE".

Aux yeux de l'Ancien Testament, tous ceux qui tuaient n'étaient pas considérés comme des meurtriers. Le récit biblique est émaillé de nombreux cas où la vie d'autrui est ôtée soit pour obéir à un commandement direct de l'Eternel, soit pour accomplir une bonne action. Aux yeux de l'Ancien Testament le juge, le soldat ne se sentent pas meurtriers... Après le massacre des prêtres de Baal - par exemple - JEHU s'entend dire : "TU AS BIEN AGI" (*2 Rois 30*).

SEUL JESUS-CHRIST par son enseignement amène donc une prise de conscience du respect de la vie, et c'est à partir de son message que la question se pose : Existe-t'il un droit ou un devoir d'ôter la vie à autrui ? Ou à soi-même ?

Très tôt les avis diffèrent... Dans la sainte liberté des enfants de Dieu les premiers chrétiens prennent des routes très différentes... Il y aura des non-violents absolus, d'autres qui croiront à la guerre sainte.

Et l'Eglise béatifiera des saints qui auront vécu dans l'une ou dans l'autre de ces observances.

En l'an 203 Sainte PERPETUE se trouve dans les arènes face à un bourreau maladroit qui la pique entre les côtes sans trouver le coeur. Elle saisit alors le glaive et le guide vers sa gorge afin de hâter sa mort... Cas d'auto-euthanasie pour parler selon le vocabulaire moderne.

Saint AUGUSTIN commente cet acte :

" Peut-être cette femme sublime ne pouvait-elle pas mourir autrement, et le démon qui la tourmentait n'aurait-il pas osé attenter à sa vie si elle-même n'y eut consenti . "

Que Sainte Perpétue ait guidé sa mort, abrégé ses souffrances, rendu plus digne ses derniers moments ne semble donc pas un péché au docteur de

la Grâce, non plus à l'Eglise Catholique qui la met sur ses autels.

Alors on peut se poser la question : Si Perpétue avait été au tout dernier degré d'un cancer dans cette autre arène où le bourreau met si longtemps à tuer et si elle avait hâté sa mort... Qu'aurait écrit Saint Augustin ?

Pour autant l'attitude de Sainte Perpétue ne saurait être considérée comme une règle générale dans l'Eglise et l'on pourrait citer d'autres martyres qui ont, au contraire, vécu leur agonie jusqu'à la dernière seconde.

Ce que nul ne peut nier c'est que l'hagiographie catholique fourmille d'exemples de saints ayant estimé avoir le droit de ne pas laisser se prolonger le cours de leur existence terrestre, soit pour échapper à une souffrance ou à une honte, soit pour ne pas risquer céder à la torture et d'apostasier.

QUELQUES EXEMPLES :

Celui de Saint Benoît-Joseph LABRE... Malade, épuisé, il tombe un certain jour de l'an 1783 sur les marches de l'Eglise Notre-Dame des Monts.

L'on vient le secourir, le mener à l'hôpital... On va le soigner et d'abord le suralimenter; le saint est allé trop loin dans le refus de son corps.

Mais Saint Benoît-Joseph ne l'entend pas ainsi. Il n'est que trop resté dans cette vallée de larmes. Il refuse l'hôpital et ses soins. Il finira de se laisser mourir dans le réduit prêté par un boucher.

Un autre exemple assez frappant est celui de Saint THEODULE.

C'était un des prêtres qui entouraient l'évêque de Rome ALEXANDRE.

Instruit, élevé par lui, il lui portait un attachement profond.

En 119 l'évêque est arrêté et torturé, finalement il est jeté dans un brasier.

THEODULE est témoin de la scène. Il ne peut supporter de survivre à celui dont il est le disciple, le fils spirituel.

Il se jette dans les flammes où il meurt.

Suicide que l'Eglise ne condamnera pas.

Sainte PELAGIE elle aussi va se suicider. Elle est à peine adolescente quand les envoyés de Dioclétien viennent à sa maison d'Antioche pour l'arrêter... Au bout de cette arrestation PELAGIE entrevoit le viol et la torture, sort habituel des vierges chrétiennes... Prétextant le besoin de prendre un habit elle monte jusqu'à l'étage supérieur de sa maison et se jette par la fenêtre.

C'est Saint Jean CHRYSOSTOME qui nous conte le suicide de Sainte PELAGIE... Non seulement ni lui, ni l'Eglise n'ont jamais condamné cet acte, mais c'est comme martyr que PELAGIE fut mise sur les autels.

Il est certain que pour Sainte PELAGIE comme pour Saint Jean CHRYSOSTOME, docteur de l'Eglise, l'intégrité de l'être humain était une raison bien suffisante pour autoriser ce suicide.

Les actes des martyrs nous donnent de trop nombreux exemples d'abréviations volontaires des souffrances pour que nous les citions tous : GERMANICUS irrite le fauve pour le faire bondir sur lui ; "il avait hâte d'en finir - nous dit l'auteur des actes du martyr de Polycrate, avec ce monde d'injustice et de cruauté." Citons aussi Sainte LUCE transformée en torche vivante, dont la gorge est tranchée par "un glaive de miséricorde"... Saint IGNACE d'Antioche, lui aussi, veut hâter le moment de sa mort s'il est placé dans les arènes : " Je les flatterai pour qu'elles me dévorent sur-le-champ... Si elles n'ont pas envie de moi je les forcerai."

Les motifs d'abréger la vie ont donc été très divers chez les chrétiens des premiers siècles : préserver de trop grandes souffrances soi-même ou un frère, ne pas scandaliser la foule d'un spectacle indécent, chez de nombreuses vierges éviter le viol... Il faut aussi mettre en compte la hâte d'être auprès de Dieu.

Plus difficile semble l'attitude de certains saints envers leur entourage; le poignard est levé sur les petits-fils de Sainte Clotilde avec une alternative historique : "Morts ou tonsus"; la sainte n'a qu'un cri : "je préfère les voir morts..." Les fils de Clodomir seront donc sacrifiés à un principe.

Sainte RITA de CASCIA voulant empêcher ses fils de participer à une vendetta demande à Dieu leur mort immédiate et elle l'obtient.

Hâtons-nous de dire qu'aucun de ces cas ne saurait être exemplaire.

Simplement ils nous mettent en présence de la diversité du comportement des saints... Dans le dialogue intérieur entre leur conscience et Dieu certains ont entendu ou cru entendre un commandement ou une permission... D'autres ont entendu ou cru entendre le contraire.

Alors comment une Eglise jugerait-elle l'euthanasie dans le légalisme d'un code tout fait ?

"Dans les choses certaines la Vérité, dit Saint AUGUSTIN, et il ajoute : dans les choses douteuses la Liberté !"

Chose certaine ou chose douteuse que de trancher sur le "coup de grâce" que l'on donnait traditionnellement au blessé agonisant sur le champ de bataille.

S'il s'agit d'un chien ou d'un cheval nul n'hésite... Achiever la souffrance c'est faire appel au cœur, laisser vivre c'est la sensiblerie.

Mais s'il s'agit d'un être humain ?

Il y a des théologiens de la certitude, solidement appuyés sur la traduction TU NE TUERAS PAS, et l'interprétant comme un ordre de Dieu de ne jamais trancher le cours de la vie humaine QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES.

S'ils avaient été à la place des saints que nous venons de citer, pour eux aucun problème : Benoît LABRE, ils seraient allés à l'hôpital, THEODULE, ils auraient contemplé stoïques la mort de l'évêque, PELAGIE, ils auraient accepté le viol et la torture, PERPETUE, ils auraient laissé le glaive jouer longuement dans leurs chairs, AUGUSTIN, ils au-

raient condamné PERPETUE... Et toujours stoïques, sûrs de leur doctrine, ils auraient laissé griller LUCE tout le temps nécessaire.

Ils ne se sont même pas inquiétés que d'autres chrétiens aient pensé autrement.

Un Saint Thomas MORE - par exemple - qui écrit que c'est Charité que d'abrégier une agonie certaine.

Ils sont certains que la volonté de Dieu préfère la vie terrestre dans n'importe quelle condition.

Ouvrons le deuxième livre de Samuel :

Nous y lisons qu'AHITOPHEL, honteux d'avoir donné un mauvais conseil se pendit et mourut.

Il ne fut pas condamné par Israël en sa mémoire, sinon on eut - comme pour un meurtrier - jeté son cadavre hors de la cité. La Bible précise bien qu'il fut mis au tombeau comme un juste : "On l'ensevelit dans le tombeau de son père".

Alors comment l'Eglise se montrerait-elle plus dure que la Synagogue ?

De même l'on peut observer dans le premier livre de Samuel que SAUL et son écuyer s'étant suicidés, l'armée d'Israël risque sa vie pour récupérer leurs cadavres tombés aux mains des philistins et, après les avoir pieusement incinérés, ils conservèrent fidèlement leurs ossements aux tamaris de Yabesh et observèrent même un jeûne de sept jours.

Dans le livre des Juges, nous voyons qu'ABIMELEK agonisant est achevé sur sa demande par son écuyer. ZIMRI, roi d'Israël, se suicide également (1 Rois 18).

Enfin le second livre des Maccabées ne laisse aucun doute sur l'approbation d'un suicide par l'écrivain sacré en rapportant la mort de RAZIS :

"RAZIS, cerné de toute part, dirigea son épée contre lui-même. Il choisit noblement de mourir plutôt que de tomber entre des mains criminelles et de subir des outrages indignes de sa noblesse (2 Mach. 14,42)."

Revenons à la question posée.

Eviter la souffrance !

Ce n'est pas toujours évident pour un chrétien... S'il veut accepter cette souffrance et l'offrir à Dieu en sacrifice, qui pourrait le lui contester ? Alors que pour le non-croyant la souffrance ne sert à rien et donc que l'euthanasie paraît une évidence, pour le chrétien il peut en être autrement. Si nous avons cité des saints qui ont abrégé leur vie, nous aurions pu en citer d'autres qui ont tenu à prolonger leur souffrance.

Garder l'intégrité de l'être humain !

Là aussi il y a une vision chrétienne qui n'est pas celle de l'incroyant. Ce qui se passe pour le chrétien c'est qu'il a la certitude d'être un jour né dans le Christ et, depuis ce jour, il souhaite garder vivant pour l'Eternité le corps de lumière qui est en lui.

Le corps physique, la vie terrestre ont donc pour lui une importance toute relative... *Eviter sa souffrance, garder son intégrité* : ce sont certainement là des questions très importantes pour d'autres... Mais pour celui ou celle qui se sait

ETERNELLEMENT VIVANT DANS LE CHRIST ce ne saurait être le même problème.

Relisons l'Apôtre PAUL :

- " On est semé corps psychique, on ressuscite corps spirituel " (1 Cor. 15,44).

Visiblement et pour celui qui n'est pas né ou ne s'est pas maintenu dans le CHRIST, tout se résume à ce corps animé qui n'a nulle participation à la VIE ETERNELLE... " Le premier homme, issu du sol, est terrestre " (1 Cor. 15,47).

Pour ce premier homme, pour ce corps psychique, pour tous ceux qui lui ressemblent encore, tout est rattaché à la logique de l'Ancien Testament, à cet existentialisme de l'Ecclésiaste : - Naître c'est venir au monde, mourir c'est quitter ce monde.

" Le second homme, lui, vient du Ciel " (1 Cor. 15,47).

Pour ce second homme tout est différent :

" LE PREMIER HOMME, ADAM, A ETE FAIT AME VIVANTE ", c'est à dire un être doué de vie par sa psyché, mais d'une vie purement naturelle.

" LE DERNIER ADAM, ESPRIT VIVIFIANT " (1 Cor. 15,46).

Pour ce second homme, pour cet esprit vivifiant, pour tous ceux qui lui ressemblent déjà, tout est rattaché à la logique du Nouveau Testament, à l'essentialisme de Saint PAUL : Naître c'est s'être plongé dans le courant christique, mourir c'est sortir de ce courant.

Notre réponse à la question posée ne saurait donc résider en un OUI ou en un NON.

Devant chaque cas qui se pose à lui, le chrétien, imprégné des Saintes Ecritures, fortifié par la Grâce, alimenté par les Sacrements, informé autant qu'il le peut sur la question prie et demande à l'Esprit-Saint Sa Sagesse.

Après avoir dit : "Dans les choses douteuses la Liberté..."

Saint AUGUSTIN ajoute : " Mais en toute chose la Charité."

Si cette Charité est en l'Etre Humain, le mal le mal n'est plus possible.

Même si un être se trompait en interrompant ou n'interrompant pas la vie terrestre, ce ne serait qu'un incident par rapport à la Vie Eternelle.

Bien entendu cette étude est trop courte pour prétendre avoir fait le tour du problème.

Et un Centre d'Etudes n'est pas un Synode.

Ce que nous avons écrit n'est donc proposé que comme une opinion probable qui puisse aider chacun.

Notre Eglise ne considère comme article de Foi que ce qui est contenu dans le CREDO... Explicité par les Conciles Oecuméniques.

Etude réalisée par l'Institut
Saint Jean Gerson
le 1er mars 1983

Prier avec Saint François

*Parlons ensemble du saint
Poverello d'Assise*

ABOMINABLE SCANDALE

Le fils d'un riche et considéré négociant d'Assise s'est mis à se dépouiller de ses chaînes d'or et de ses bijoux. Il les a remis aux pauvres, ceci au milieu de la foule, puis il s'est mis nu et a dit qu'il voulait ne plus rien garder de ses richesses passées. Il a ensuite couvert son corps d'un sac et, avec quelques jeunes qu'il a entraînés, a fondé une espèce de secte.

On y enseigne la fraternité de tous, le dépouillement volontaire.

Pire encore, on y critique les richesses de l'Eglise entassées au Vatican depuis des siècles. François n'a-t'il pas osé dire qu'elles devraient être distribuées à tous le peuple miséreux. Quelle honte !

L'évêque d'Assise a, bien entendu condamné ces hérésies qui vont jusqu'à parler de fraternité avec les animaux.

Et bien sûr on colporte des récits de miracles de François...

Comme si Dieu allait approuver ces aventuriers qui font tout pour choquer les bien-pensants.

LA TOUTE PUISSANCE DE L'AMOUR PUR

Un jour voici que François va embrasser un homme atteint de lèpre, et ce baiser va provoquer soudain une totale guérison.

Un jour il rencontre un loup à Gubio, il lui parle avec bonté et le loup vient se faire toucher.

Il avait reçu le prénom de JEAN au baptême, mais on lui donna le surnom de FRANÇOIS parce qu'il parlait français et fréquentait ces étrangers mal vus des bourgeois de la ville d'Assise.

Des paralysés remarchant, des aveugles retrouvant la vue, nous n'aurions pas la place de mettre ici tous les miracles du Poverello.

L'idéal de Saint François puise sa source à la crèche.

JESUS n'est-il pas venu ici bas dans la pauvreté et la simplicité, sur la paille, entre l'âne et le boeuf.

Sa loi n'est-elle pas d'aimer simplement tout ce que Dieu a mis autour de nous.

Le prochain c'est aussi celui qui semble au premier abord très différent, l'étranger, le vagabond, même cet animal sauvage.

Tout ce qui peut souffrir a droit à un élan de notre cœur.

La Compassion Universelle nous fait imiter JESUS et donc nous ouvre les portes de Son Royaume.

L'ascèse franciscaine implique l'amour de la nature toute entière.

SAINTE CLAIRE

Le nom de François est lié à celui de CLAIRE sa disciple. Elle aussi renouvela le geste de Saint François et vêtit le sac de bure.

Elle avait seize ans le jour où elle s'engagea à se comporter selon l'esprit du courant franciscain. Elle y amena sa jeune sœur AGNES.

Le petit groupe des franciscaines passait tout son temps à la prière et au service des pauvres et des malades.

Chacune devait mendier son pain par humilité.

Sainte CLAIRE est toujours représentée avec un Ciboire.

Ceci se rapporte au fait que la ville d'Assise, malgré ses soldats et ses murailles, fut prise et pillée par les sarrasins. CLAIRE sans peur marcha au devant d'eux en tenant en mains le Ciboire contenant le Précieux Corps.

A sa vue l'armée ennemie fut prise d'une crainte respectueuse et se retira.

Ainsi fut sauvée par cet acte de Foi non violente la première Communauté.

Prière de Saint François

O grand Dieu, plein de gloire, mon Seigneur Jésus, je vous supplie d'illuminer mon

coeur. Donnez-moi une humilité profonde, une foi pure, une espérance ferme, une charité parfaite. Accordez-moi, ô Seigneur, de vous connaître et d'agir en tout, suivant Votre Lumière et selon Votre Volonté. Ainsi soit-il.

Synode Compte-Rendu 93

Dimanche 18 avril dernier, de 9 heures à 16 heures, s'est tenu le Synode annuel de l'Eglise.

Après la présentation des comptes de l'association culturelle de l'Eglise par Mgr Thierry, la séance a été déclarée ouverte.

Parmi les nombreux sujets abordés cette année nous avons retenu :

1) Sur proposition du Père Jean BLUSSEAU des lettres ouvertes seront envoyées à chaque paroisse sur des sujets tels que : - génétique, dons d'organes, mères porteuses, etc. Ceci afin de recueillir l'avis et le sentiment du clergé et des fidèles sur ces questions.

Le prochain synode de 1994 devrait ainsi permettre l'adoption de textes ratifiés par l'assemblée synodale. Ces textes présenteront la position officielle de notre Eglise sur ces délicates questions d'éthique.

2) A la demande du Père Gabriel-Pio OLIVARES la question de la succession des prêtres âgés possédant une chapelle a été posée.

3) Dame Claire MOUCHE a souligné qu'il était important de favoriser l'éclosion de groupes de prière. De nombreux chrétiens recherchent en effet le soutien affectif et spirituel de ces petits noyaux d'échange et de communion.

L'assemblée synodale a simplement rappelé qu'il était important que ces groupes soient reliés à l'Eglise par l'intermédiaire d'un animateur ou d'une animatrice ayant ci-possible reçu les Ordres mineurs.

4) Mère Jacqueline BLAYE a rappelé que l'Eglise ne devait pas oublier l'aide matérielle aux plus démunis. Son intervention fut celle du témoignage - car depuis 20 ans déjà - une oeuvre d'entraide sociale fonctionne efficacement à la Sauve Majeure : - distribution de vêtements, soupe populaire pendant l'hiver, tels sont les traits principaux de son action. Un bel exemple à suivre.

5) L'assemblée synodale est également revenue sur la question du sacerdoce féminin abordée dans le précédent numéro de janvier 93 du Gallican.

Dame Catherine MARIE a soumis à la réflexion de tous le modèle représenté par la Vierge Marie.

Le Père Eduardo MOLOWNY MARTINEZ a très bien montré l'aspect *sacrificiel* lié à l'exercice du sacerdoce pour l'accomplissement de la messe. Il est également ressorti de son intervention que le sacerdoce féminin s'accomplissait pleinement dans le diaconat comme forme supérieure du ministère de la charité.

Mgr Thierry a rappelé la vocation différente de l'homme et de la femme dans le plan divin.

Dame Sylvie TEYSSOT a fait remarquer que dans un couple marié la femme participe pour moitié à l'exercice du sacerdoce.

6) Compte tenu de la nette augmentation des lecteurs du journal LE GALLICAN et de la diffusion croissante de notre journal dans les paroisses, le Synode a émis le vœu que cet organe de liaison puisse continuer à ouvrir des dossiers sur toutes les grandes questions d'aujourd'hui.

Après avoir abordé le point de vue de l'Eglise sur le monde animal, les problèmes du couple, la question du sacerdoce féminin et dans ce numéro la question de l'euthanasie, ce journal continuera - nous le souhaitons tous - à satisfaire les exigences de ses lecteurs.

PADRE PIO
Victime avec le Christ

Victor qui a victima.

Cette devise de Saint Augustin peut en quelque sorte résumer la doctrine de Padre Pio que je vais vous exposer.

Vainqueur avec le Christ, parce que victime avec le Christ.

Dans le langage ascétique traditionnel, être victime veut dire se donner totalement pour être habituellement immolée pour l'amour du Seigneur. Il ne s'agit cependant pas d'une simple acceptation, plus ou moins volontaire, des sacrifices, des souffrances ou des tourments, mais d'un choix conscient pour laisser totalement libre cours à l'action purificatrice et sanctificatrice de Dieu. Cela suppose un renoncement total et définitif à tout ce qui pourrait de quelque façon, faire obstacle à la volonté divine.

Cette offrande totale en victime qu'il faut distinguer de ce qu'on appelle *voeu du plus parfait*, s'exprime d'une manière adéquate par le mot **holocauste**. Il s'agit en fait du sacrifice radical de l'être et de l'agir, de ce que l'on est et de ce que l'on a, du présent et de l'avenir, de la vie et de la mort.

Pour Padre Pio aussi la mort a une valeur de sacrifice. Or on sait que lors des sacrifices rituels, on avait l'habitude de verser du vin, de l'eau et de l'huile sur les victimes sacrifiées. C'est sans doute pour cette raison que Padre Pio joint souvent l'idée du sacrifice à celle de *parfum* et d'*arôme*, quand il parle des souffrances qu'il endure ou de celles endurées par les âmes.

A travers la souffrance du Christ sur la croix, sous l'aspect de l'état de victime, Padre Pio pouvait confirmer et illustrer sa doctrine.

Le 26 août 1912, il s'exclama :

Oh ! la belle chose que de devenir Victime d'Amour. Jésus m'a fait comprendre tout le sens du mot victime.

Bien persuadé de l'efficacité de cette offrande victimale, il l'orientait aussi vers des buts bien précis; par exemple pour l'Eglise Universelle, pour les aspirants à la vie capucine, pour ses directeurs spirituels, pour ses fils spirituels et pour les âmes qui lui étaient confiées.

Il était conscient des engagements pris en s'offrant en victime, et il s'en acquittait pleinement sans regrets et sans réserves.

"Grâce au ciel la victime est désormais montée à l'autel des holocaustes et elle s'y est étendue elle-même doucement."

Padre Pio avait aussi dit ceci :

"Sachez que je suis étendu sur mon lit de souffrances, je suis monté sur l'autel des holocaustes et j'attends que le feu descende d'En Haut pour consumer la victime. Demandez par vos prières que descende rapidement ce feu dévorant."

Je terminerai par ce petit poème.

*Oh ! Padre Pio, notre père spirituel
Tu es bon et ta bonté est sans limites
A toi ta sagesse et ta souffrance
Oh ! Padre Pio, tu nous as donné ta vie
pour que nous puissions vivre*

Faire ta volonté, c'est accomplir notre tâche

Suivre ta prière, c'est connaître la paix de l'âme

A toi, nous offrons notre obéissance

Guide-nous, en toutes démarches que nous entreprenons sur terre.

Ne permets pas que nous nous éloignons de toi

Comble-nous de tes dons à tout jamais.

AMEN

Très Révérend Père
Gabriel Pio Olivarès

Vie de l'Eglise

**** FETES PAROISSIALES ***

- **Dimanche 14 mars**, en la chapelle Saint Joseph de Plavilla dans le département de l'Aude, avait lieu la solennité de **Saint Joseph**.

La messe fut célébrée en présence d'une bonne cinquantaine de fidèles. Au cours de la liturgie Mgr Thierry célébra l'ordination diaconale de Dame Paola LEMAINQUE, épouse du recteur de la paroisse, le prêtre Christian. L'ordination mineure d'exorciste fut également remise à Dame Mathilde.

Dame Maria FAVRE et le R.P. René RUIZ participaient à cette journée. Un sympathique apéritif permit à tous d'échanger dans la bonne humeur après le service divin.

- La paroisse **Saint Expédit** de Caussade (Tarn et Garonne) célébrait la fête de son saint patron **dimanche 25 avril** dernier. Là aussi, plus de cinquante personnes emplissaient la très jolie chapelle de Monsieur l'abbé PREVOT Jean-François.

Comme à l'accoutumée la messe fut célébrée selon le rite gallican de Gazinet par Mgr Thierry. L'évêque remit après l'homélie l'ordination mineure du lectorat au Frère Daniel BALMES, nouveau serviteur du Christ et de l'Eglise. Le diacre François MIQUEL - ancien déporté - lut un message émouvant en mémoire des victimes des camps de la mort.

[illegible]

LE GALLICAN



JOURNAL TRIMESTRIEL : " *LE GALLICAN* "

Administration-Rédaction-267 rue Mandron 33000 Bordeaux.
T. TEYSSOT, directeur de la publication-Imprimé par nos soins.

Commission paritaire n° 69321.

Reproduction interdite sans autorisation expresse.

Abonnement au journal trimestriel " *LE GALLICAN* "

-France: 75 Frs

-Etranger: 90 Frs

4 numéros par an janvier, avril, juillet, octobre.